



Fiche de poste N°: 04/2024_BR	Poste : Enseignant en BRIGADE DE REMPLACEMENT (BR)
Descriptif et contexte du poste	La Brigade de Remplacement est constituée d'enseignants PE amenés à remplacer un PE absent (sur une courte ou longue durée). L'enseignant de la BR peut intervenir à tous niveaux d'enseignement, dans l'ensemble des écoles maternelles, primaires et élémentaires de Polynésie française.
Qualifications, connaissances et compétences requises	Qualifications : être professeur des écoles ou instituteur du CEAPF. Connaissances : la connaissance de l'ensemble des programmes d'enseignement actualisés pour l'ensemble des cycles est incontournable. Compétences requises : grande disponibilité et engagement. Bonne condition physique. Une compétence particulière porte sur l'adaptation à toute situation nouvelle ; des qualités de communication, une capacité à l'autonomie sont des atouts pour ce type de poste.
Missions	Assurer le remplacement de l'enseignant, dans l'ensemble des cycles d'enseignement, dans l'ensemble des écoles de Polynésie française.
Affectation/rattachement administratif	Rattachement administratif au Département de l'Action Pédagogique et Educative (DAPE).
Modalités d'intervention	Possibilité d'intervention dans tous les cycles, y compris les dispositifs expérimentaux. La durée des remplacements est liée à la durée de l'absence. Cette durée est précisée dans la mission de remplacement, quand cette durée est connue. Avantages : indemnités de remplacement conformes à la réglementation en vigueur en PF.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	>Les demandes de candidatures se feront du 24 janvier 2024 au 02 février 2024 via l'application de campagne de mouvement du 1 ^{er} degré PCP et PCP VIVIER » à l'adresse suivante : https://mutation.education.pf/mut1dg >L'identifiant de connexion est le NUMEN (Numéro éducation nationale sur 13 caractères). Le mot de passe de première connexion est DgEe01 (bien respecter les majuscules et les minuscules). >Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant et d'un IEN. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS. > L'entretien se déroulera en deux temps : - exposé des motivations du candidat ; - questionnement de la commission. <u>Date et lieu des entretiens</u> : du 07 au 13 février 2024 à la DGEE (site de Tuterai Tane)